

APPEL AUX ARTISTES ET AUX COMMISSAIRES

Date limite : vendredi 3 mai 2019

Le Centre des arts et de la culture de Dieppe (CACD), ouvert au public depuis septembre 2010, incontournable institution artistique et culturelle de la Ville de Dieppe ; il est un lieu rassembleur ancré dans sa collectivité dont la mission est de renforcer l'identité culturelle de la jeunesse et de la communauté environnante en encourageant la créativité et la participation aux activités artistiques et culturelles.

La Galerie du CACD présente au public, dans un espace judicieusement conçu (voir plan détaillé de la salle en format PDF), des expositions illustres de qualité artistique. Les productions artistiques choisies sont nourries de recherche et de questionnement théorique. Ces vitrines contribuent d'une part, à l'épanouissement des artistes reçus et, par le fait même, insufflent à la communauté des occasions de découvertes et d'expériences variées en arts visuels. Toutes les disciplines sont éligibles et considérées.

Le Centre invite les artistes et les commissaires à soumettre leurs projets d'exposition pour la programmation 2019-2020 et 2020-2021. Les dossiers doivent être reçus par courriel au plus tard le vendredi 3 mai 2019.

Votre dossier doit comprendre :

- Une description précise du projet d'exposition (maximum de 400 mots);
- Votre démarche artistique (maximum de 400 mots);
- Votre curriculum vitæ et une courte biographie (maxime de 300 mots), ainsi qu'un lien ou l'adresse de votre site Web ou page d'artiste sur les médias sociaux;
- Un maximum de 20 images de vos œuvres en format JP, en suivant le gabarit ci-dessous : Nom/prénom/numéro (Ex. Lucgauguet1, Lucgaudet2, etc.). Vous pouvez aussi inclure des supports audio/vidéo d'un maximum de 5 minutes*;

Taille et type des fichiers demandés :

- Dimensions maximales des images : 1 600 X 1 600 pixels
- Taille maximale pour chaque fichier : 4 Mo
- Format d'image : JPG
- Format audio recommandé : MP3 ou téléchargez ces fichiers sur un site Web - tierce partie
- Format vidéo recommandé : un format qui peut être visionné par VLC Player ou Windows Media Player ou le/les lien.s vers un site Web - tierce partie

Vous pouvez utiliser un site ou une application alternative tel que Google Drive, Dropbox ou WeTransfer pour faire le transfert de vos fichiers en autant que le lien (et mot de passe, si nécessaire) soit fonctionnel et bien indiqué dans votre demande. Les fichiers doivent y rester disponibles pendant le mois suivant la date limite de votre demande.

* Veuillez fournir au jury des instructions de visionnement ou d'écoute. Si ces instructions ne sont pas fournies, le jury sera invité à commencer par le premier exemple ou les 5 premières minutes des supports audio/vidéo.

Types de fichiers écrits demandés :

- Format des documents demandés : PDF ou Microsoft Word. Veuillez NE PAS soumettre des fichiers au format page MAC, avec une extension .zip ou webarchive, ou qui nécessitent un logiciel spécifique pour être consultés.
- Une liste détaillée de vos images ou vidéos avec très courtes descriptions (nom, année de production, médiums, format – hauteur X largeur X profondeur si elle dépasse les quelques pouces et les instructions de visionnement, s'il y a lieu.

Veillez envoyer votre dossier à l'adresse suivante, à l'attention de:

Luc Gaudet, directeur général
Centre des arts et de la culture de Dieppe
Par courrier électronique à : Luc.gaudet@centredesartsdieppe.ca

Modalités:

- *Submissions can also be sent in English;*
- *Les dossiers seront évalués par un jury de pairs et seuls les artistes retenus suite aux recommandations du comité seront contactés par écrit;*
- *La programmation peut s'étaler sur des périodes de douze à trente-six mois;*
- *La durée ciblée de chaque exposition est de 13 semaines;*
- *La rémunération est prévue selon les taux CARFAC en vigueur;*
- *Seul le projet présenté pourra être exposé Aucun changement de projet d'exposition ne sera accepté.*
- *Les projets dont les dimensions ne concordent pas avec celles de La Galerie du CACD seront exclus;*
- *L'artiste est responsable du montage/démontage et du transport de son exposition. S'il ne peut être sur place, le CACD fera de son mieux pour effectuer le montage selon les instructions, mais ne fournit pas de technicien professionnel*

Le CACD désire remercier tous les postulants.

